

Atelier 1 « Politiques jeunesse locales et transversalité »

Intervenants :

- Hervé Quentel (directeur du centre social « Maison pour tous » de Kervénanec, Lorient)
- Philippe Le Saux (directeur APRAS Rennes)

Présentation de deux exemples de politique jeunesse locale, Ploëmeur et Rennes Métropole

Hervé Quentel nous présente son expérience à Ploëmeur qui, après l'alternance politique en 1995, doit répondre à une commande politique, dont le discours est basé sur le non-engagement des jeunes et sur des représentations très négatives de la jeunesse, qui est considérée comme dangereuse.

Il décrit une logique de jeux d'acteurs, en nombre sur le territoire, tant associatifs qu'institutionnels, mais qui ne travaillent pas en partenariat.

La collectivité travaille autour de la question des jeunes avec le Conseil Général, la Caisse d'allocations familiales, l'Université de Rennes 2, un collège, la Police, la PJJ, CCB, DDCS, Centre d'Information et d'Orientation.

Sont absents, la Mission Locale qui axe, à l'époque, sa politique jeunesse autour du loisir, alors que les problématiques repérées sont autour de l'emploi, de l'accès au logement et de la pauvreté.

De ces constats naît le projet d'Observatoire, sous l'angle de l'expérimentation, pour tester la coopération, la participation, la rencontre des acteurs, des actions nouvelles, la mobilisation des structures existantes.

Ce projet a fait émerger des partenariats et un désir d'accompagnement de toutes les jeunes.

Mais, il y avait une contradiction entre la crainte des adultes d'intervenir en direction des jeunes et dans l'espace public et le désir d'élaborer un projet collectif autour des jeunes. Souhait de faire interagir les générations et de vivre ensemble.

L'enjeu entre les acteurs est de laisser les bannières institutionnelles à la porte, de travailler sur des nouvelles formes d'organisation. Pour ensuite faire évoluer les structures.

Philippe Le Saux¹, a dirigé la Mission jeunesse de la Ville de Rennes entre 2001 et 2007, il avait alors deux objectifs pour la jeunesse : la coopération avec la police de proximité, les échanges et la

¹ Document joint : « Bilan de la politique engagée en direction de la jeunesse de l'agglomération 2001/2007 » (Mission jeunesse, service cohésion sociale et politique de la ville, direction prospective aménagement de l'espace, Rennes métropole)

mutualisation avec le réseau des professionnels. Travail entre la Ville de Rennes, la DDJS et le réseau des élus jeunesse.

La problématique était l'invisibilité des 16-25 ans, des études sont faites sur la place des jeunes dans la métropole et dans les politiques sectorielles de l'agglomération (notamment sur ses compétences propres). Un travail sur la mobilisation est aussi réalisé, mais les actions buttent sur la question des compétences, du budget et des forces vives malgré pas mal d'appétit.

Le projet Agenda 21 ouvre une fenêtre avec la collaboration du service cohésion sociale, c'est un projet qui va concerner les jeunes, dans une dynamique de prospective.

3 postulats sont alors posés:

- 1 ressource pour le terrain
- 1 politique de jeunesse globale et transversale
- 1 politique co-construite (élus, professionnels, personnes ressources)

Mais les adolescents ne sont pas associés et les professionnels travaillent avec des référentiels d'accompagnement différents.

Il y a eu 37 projets financés, portés par les jeunes et accompagnés par le CRIJB (devt durable, transport, emploi, environnement, formation, vivre ensemble...).

Leviers :

- Poste de coordinateur : initier la dynamique avec transmission et autonomie du professionnel OU plutôt parler d'animateur de réseau
- Mise en place d'espaces de concertations
- La transversalité entre plusieurs politiques :
 - o évite les doublons,
 - o permet de travailler en équipe,
 - o permet la mutualisation entre les professionnels
 - o amène à la capacité d'entraînement, au plaisir à faire ensemble, de la convivialité
- attraper les opportunités quand elles se présentent
- connaître les différentes casquettes de chacun, connaître/reconnaître l'utilité sociale de chacun
- le réseau
- Il faut DEBATTRE, mais pour débattre, il faut avoir confiance et ne pas avoir peur du conflit

Freins :

- Déficit de démocratie. Sans portage politique, pas de légitimités dans les actions mises en place
- Le temps
- Défiance de la société civile envers « le spécialiste », « l'expert »